

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 81 (1936)  
**Heft:** 11

**Buchbesprechung:** Bulletin bibliographique  
**Autor:** E.M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

### AVIATION

**L'aviation de bombardement**, par M. Camille Rougeron, ingénieur en chef du génie maritime. 2 volumes in-8° de 682 pages au total. Paris, Berger-Levrault, 1936. Prix : 25 fr. français par volume.

Ce volumineux ouvrage consacré à une spécialité de l'aviation mérite plus qu'un compte rendu bibliographique, et il est fort probable que ces conclusions seront discutées ici même, au moins celles d'entre elles qui ne se rapportent pas à la guerre navale.

Dans ces conclusions, certaines sont très hardies et peut-être contestables. En tout cas, elles sont nettes et courageuses. Ajouterai-je qu'elles m'inspirent une sympathie particulière, attendu que, sur bien des points, les idées de l'auteur se rencontrent avec les miennes ?

Et, d'abord, il attribue à l'arme nouvelle une prépondérance incontestable. « Tant que l'avion n'était pas venu jeter le trouble dans la belle ordonnance des principes militaires, écrit-il, on pouvait enseigner, sur terre et sur mer, les vertus de l'action contre les forces organisées, de la liaison des armes... Une organisation militaire ou maritime pouvait copier celle de Vauban ou de Colbert ; il lui suffisait, pour être au goût du jour, de remplacer la pierre de taille par le béton et le bois de chêne par l'acier. Des transformations de cette importance dans le matériel s'accommodaient d'une évolution lente de la doctrine. L'entrée en scène de l'avion impose la révolution ».

Et, oui : c'est bien d'une révolution qu'il s'agit, et d'une révolution qui doit s'opérer rapidement, si on ne veut pas s'exposer au risque d'être en état d'infériorité et d'impuissance au cas où une guerre éclaterait.

Dût-il être considéré comme mégalomane, M. Rougeron envisage la possibilité de confier la défense nationale à une puissance aérienne constituée par quelque dix mille avions, chiffre qui correspond à vingt mille aviateurs, à un personnel auxiliaire de quatre-vingt mille hommes, et à deux cent-cinquante mille ouvriers dans les usines pour renouveler constamment le matériel dont l'usure est rapide, même sans compter les pertes occasionnées par des accidents ou par le feu. C'est dont un effectif total de 350 000 hommes que la France aurait à entretenir (en même temps, sans doute, que l'armée de métier préconisée par le colonel de Gaulle

et qui comprendrait cent mille hommes. On ne consacrerait ainsi à la défense du pays qu'un demi-million de citoyens).

Telle est la conception que nous nous trouvons conduits à envisager. Elle diffère totalement de celles auxquelles nous sommes habitués. L'auteur entrevoit même le moment où ce n'est plus « par dizaines de mille qu'il faudra compter les avions, et il est bien possible que le succès promis par Douhet favorise le pays ainsi armé, même s'il montre quelque infériorité en artillerie lourde sur voie ferrée, en avisos pour campagnes lointaines ou en batteries cuirassées pour la défense des côtes ». Même s'il ne possède aucune force de terre, ajoute tel utopiste encore plus téméraire.

Lt-col. E. M.

**Les précurseurs de l'indépendance tchèque et slovaque à Paris,** par Madeleine Levée. Préface de M. Louis Martin, sénateur du Var. Un vol. in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale*, avec 8 hors-texte. 15 fr. Payot, 106, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Ce livre nous découvre un visage nouveau de la Tchécoslovaquie. Jusqu'à ce jour, aucun historien n'avait osé remonter aux sources de l'indépendance tchèque, les problèmes politiques en jeu étant d'un ordre délicat.

Les événements actuels, la place toujours plus grande conquise par la Tchécoslovaquie dans la diplomatie internationale ont permis à M<sup>me</sup> Madeleine Levée de faire une mise au point qui s'avérait indispensable. Fille de M. Javurek, président du Conseil national tchécoslovaque, constitué à Paris aux premières heures de la guerre, Madeleine Levée était à même de puiser longuement dans les archives du comité et de livrer au public des souvenirs et des documents dont beaucoup sont encore inédits.

Au cours de cette étude, nous assistons au réveil enthousiaste d'un peuple opprimé et nous constatons le rôle primordial de la France dans l'évolution des Tchèques et des Slovaques.

Les précurseurs, jusqu'alors inconnus et systématiquement laissés dans l'ombre, apparaissent comme des hommes énergiques dont l'idéal patriotique correspondait à l'élan spontané des soldats tchèques engagés volontaires dans l'armée française.

En pleine guerre, ils réussirent à créer à Paris un consulat qui devait ouvrir la voie au mouvement politique de Prague et servir de base à l'édification de l'indépendance.

« L'ouvrage de M<sup>me</sup> Levée, dit M. Louis Martin, sénateur du Var, dans la préface, est intéressant, sérieux, plein de vie, dominé par un souci permanent d'impartialité et de vérité. Ceci, dirait Montaigne, est un livre de bonne foi. Tout homme désireux de bien connaître l'histoire de la résurrection de la Bohême devra le consulter et le relire. »